

Section Sciences et Ingénierie de l'environnement Design Project 2018 (semestre de printemps)

Proposition n°21

Modélisation des champs d'intervention de l'Etat (canton de Vaud) dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Encadrant externe

Meghari Mohamed

mohamed.meghari@vd

Téléphone 021.316.43.82

Direction générale de l'environnement - Direction de l'énergie

Valentin 10, Lausanne

www.vd.ch

Encadrant EPFL

EPFL ENAC IIE WIRE

Prof. Fernando Porté-Agel

GR B2 400 – Station 2

1015 Lausanne

Email : fernando.porte-agel@epfl.ch

Tél : 021/ 693 27 26

Descriptif du projet

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, l'action de l'Etat (fédéral ou cantonal) peut paraître désorganisée pour le grand public. Cela tient notamment à la façon dont les mesures étatiques sont communiquées. Cette communication est par ailleurs bien souvent orientée sur l'intérêt et la portée des mesures prévues, selon une approche justificative, que sur la vision et le fondement qui président à celles-ci. L'action de l'Etat a évolué par interventions successives se centrant d'abord sur le domaine du bâtiment et sur l'efficacité énergétique des véhicules et les appareils. Mais, de plus en plus, elle s'étend à d'autres secteurs, tels que l'industrie et les services, mais aussi l'agriculture.

Par ailleurs, dans un Etat fédéral tel que la Suisse, où les Etats fédérés jouissent de compétences importantes dans le domaine de l'énergie, les cantons ont fort à apprendre les uns des autres.

Objectif

Analyser les champs d'intervention possibles de l'Etat dans le domaine de l'efficacité énergétique et dégager un modèle d'intervention spécifique pour le canton de Vaud selon notamment le partage des compétences entre les cantons et la Confédération. Le modèle

doit tenir compte de la structure de la consommation d'énergie mais aussi de l'organisation des acteurs politico-administratifs afin d'établir des priorités d'intervention.

Descriptif tâches

- Sur la base des politiques menées par la Confédération et un échantillon de cantons, dresser un inventaire des champs d'intervention tactiques dans le domaine de l'efficacité énergétique. Pour les mesures prescriptives, il ne s'agit pas d'identifier dans le détail chaque mesure (interdiction du chauffage électrique, efficacité accrue des installations de climatisation....et.c). Il s'agit d'identifier les principaux axes. Il en est de même pour les autres instruments d'intervention (subventions, formation....etc.)
- Identifier leur importance en regard des objectifs des stratégies énergétiques 2050 et sur la base de critères à définir
- Déterminer l'articulation de mesures prises au niveau des cantons avec celles réalisées par la Confédération
- Etablir un modèle théorique d'intervention de l'Etat (canton de Vaud) qui comprend les champs d'intervention, les acteurs dont il s'agira de modifier les comportements et déterminer les moyens (aides financières, prescriptions,....etc.) à mobiliser pour ce faire